

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 424

présenté par

Mme Vilgrain, M. Lamirault, Mme Magnier, M. Thiébaud et Mme Violland

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 6, après le mot :

« sûre »

insérer le mot :

« durable, ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« et issue d'aliments produits de manière durable ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement, dont le dispositif avait déjà été proposé en commission des affaires économiques, a pour objectif d'appliquer l'exigence de durabilité à l'ensemble de la chaîne de valeur et pas uniquement à la phase de production des aliments.